



Janvier 2018

**Evolution de la communication et du marketing de la rénovation  
Contribution dans le cadre de la concertation  
sur le plan de rénovation énergétique des bâtiments**

*Les Ministres de la Transition écologique et solidaire et de la Cohésion des territoires ont présenté le 24 novembre 2017 un projet de plan de rénovation énergétique des bâtiments. Ce document est soumis à la consultation de l'ensemble des acteurs jusqu'au 31 janvier 2018.*

*L'action n°3 du plan est relative à la communication en visant à adapter les messages et les outils dans l'objectif de donner envie et confiance aux particuliers et rassembler la filière.*

*Plusieurs pistes sont avancées : mise en place d'une « marque / bannière commune » et création de nouveaux messages adaptés aux différents publics.*

*Dans ce contexte, l'ADEME et le Plan Bâtiment Durable se saisissent de ce sujet en interrogeant particulièrement les acteurs sur cette mesure par le biais du questionnaire ci-dessous. Cette action s'inscrit pleinement dans la consultation conduite par les pouvoirs publics.*

*Une réunion de restitution et d'échanges est prévue le 15 février après-midi ; les contributeurs seront invités à y participer.*

*Contribution à renvoyer avant le 31 janvier 2018 à :*

*[planbatimentdurable@developpement-durable.gouv.fr](mailto:planbatimentdurable@developpement-durable.gouv.fr)*

*Les contributions ne seront pas rendues publiques.*

\*\*\*\*\*

NOM :

Prénom :

Fonction :

Organisme / Société :

E-mail :

**1. En matière d'efficacité de la communication, quelle(s) évolution(s) des messages vous semblerait(aient) pertinente(s) en direction du grand public, des collectivités et des entreprises du bâtiment ?**

**2. Quels outils de communication devraient être conservés ou mis en place ?**

**3. Que pensez-vous d'une « marque » ou d'une « bannière » commune partagée par l'ensemble des parties prenantes publiques et privées ?**

**4. Au regard de votre organisme et de votre propre communication relative à la rénovation énergétique, quelles seraient les conditions d'adhésion à un tel outil commun ?**

**5. D'une manière générale, quelles sont pour vous les freins, les conditions de succès et les intérêts à la mise en place d'une « marque » / « bannière » commune ?**